

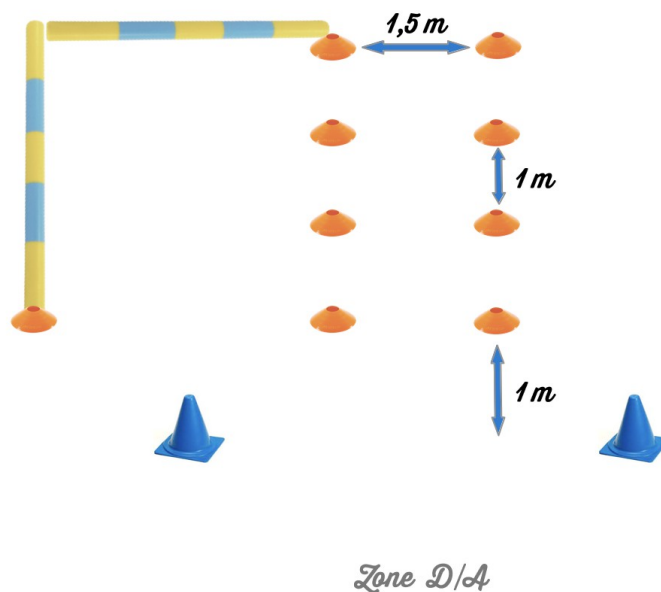
Équipement :

Une boîte de D/A de 4m x 4m, 8 cônes formant le couloir large de 1,5m, 1 cône en fin de déplacement en « L », 2 barres de 3m

Le port du casque est obligatoire - Le stick / badine est autorisé sans aucune touche - La selle n'est pas obligatoire.

Temps autorisé : 1 minute

Descriptif : Le duo commence immobile dans la zone de D/A et dos au couloir. Il recule jusqu'à ce que les postérieurs du cheval sortent du couloir. Il se retrouve ainsi au niveau de la barre, prêt à effectuer le déplacement latéral en « L » jusqu'à en sortir complètement. Le duo avance ensuite pour aller s'arrêter dans la zone D/A.



© Association Equifeel-Partage

Contrat 10 points : Le cheval en filet, side-pull ou licol plat ou corde (accroche sur les côtés).

Contrat 15 points : Le cheval en filet, side-pull ou licol plat ou corde (accroche sous l'auge).

Contrat 20 points : Le cheval en cordelette.

Bonus :

- + 2 points si le contrat est réalisé sans stick (valable pour les 3 contrats)
- + 2 points de continuité du mouvement qui sera attribué si le cheval n'a pas besoin d'effectuer d'arrêt en dehors de ceux imposés par le contrat, y compris dans les demandes d'ajustement et/ou correction de trajectoire par le cavalier (valable pour les 3 contrats)
- + 2 points si le contrat est réalisé avec les barres surélevées de 30 cm (valable pour les 3 contrats)

Pénalités spécifiques à ce dispositif (les pénalités générales applicables sont disponibles sur une fiche à part) :

- Posé d'un antérieur ou d'un postérieur du cheval de l'autre côté de la barre : -2 points par pied applicable plusieurs fois.
- Sortie d'1 à 3 pieds du cheval du couloir durant le reculé : -2 points par pied applicable plusieurs fois.
- Sortie de deux pieds du cheval de l'autre côté de la barre : contrat ramené à zéro.
- Sortie des 4 pieds du cheval en dehors du couloir durant le reculé : contrat ramené à zéro.
- Touche du cheval avec le stick : - 2 points pour les contrats en 10 points – contrat ramené à 0 pour les contrats en 15 et 20 points

NB : Dans le cas où votre contrat est ramené à 0, il vous sera attribué tout de même 5 points de participation dans le but de valoriser le travail effectué avec votre cheval durant le mois, et encourager les publications en cas de non réussite.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=qHYWfLncUHM&feature=youtu.be>